

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 14/01/2020

Délibération n° CFVU_2019/20-36

Délibération rendue :

- ☒ pour décision
☐ pour avis

Délibération à caractère réglementaire :

- ☒ Oui
☐ Non

DESCRIPTION DE LA DÉLIBÉRATION

- **Référence issue de l'ordre du jour** : 5. Réponse au plan du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « Bibliothèques ouvertes plus 2020-2023 »
- **Objet du vote** : Vote pour l'approbation de la motion proposée par les membres de la CFVU
- **Annexes jointes à la délibération** : Texte de la motion
- **Anciennes délibérations adoptées sur le même objet, le cas échéant** :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Nombre de membres composant le conseil : 40
- Nombre de membres en exercice : 39
- Quorum : 19
- Membres présents : 17
- Membres représentés : 10
- Total : 27

DÉCOMPTÉ DES VOTES

- Refus de vote : 0
- Abstention(s) : 0
- Votants : 27
- Blanc(s) ou nul(s) (en cas de vote à bulletin secret) : NC
- Suffrages exprimés (nombre de votants, déduction faite des blancs et nuls)
 - ⇒ Pour : 27
 - ⇒ Contre : 0

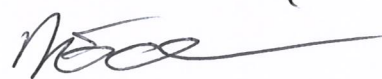
RÉSULTAT DU VOTE

- ☒ Délibération adoptée
☐ Délibération rejetée

Fait à Besançon, le 15/01/2020



Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Rabia DEGACHI

La CFVU considère que les solutions proposées à ce plan « Bibliothèques ouvertes plus 2020-2023 » ne sont que provisoires et inacceptables dans la durée.

L'absence de personnel de bibliothèque le samedi après-midi ne correspond pas aux missions d'une bibliothèque universitaire. Le service proposé peut être considéré comme dégradé.

De ce fait, la valorisation des heures d'extension d'ouverture doit être reconnue de façon asymétrique (rémunération ou récupération) dans le cadre d'une réflexion globale à mener d'urgence sur toute l'université.

Les élus étudiants insistent sur cette qualité de service attendue et demandent à être concertés sur le sujet.